

Le mouvement coopératif de consommation dans l'Ouest, des origines au congrès de Fougères (1925). De la foi associationniste au consumérisme. Entre l'utopie et le réel, un projet de réforme sociale, Robert Gautier. Thèse pour le doctorat d'histoire, université Rennes-2 Haute-Bretagne, 2003. Directeur de thèse : Claude Geslin. Lauréat du prix de l'Adde 2003

Maurice Parodi

Numéro 291, février 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022126ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022126ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Parodi, M. (2004). Compte rendu de [*Le mouvement coopératif de consommation dans l'Ouest, des origines au congrès de Fougères (1925). De la foi associationniste au consumérisme. Entre l'utopie et le réel, un projet de réforme sociale*, Robert Gautier. Thèse pour le doctorat d'histoire, université Rennes-2 Haute-Bretagne, 2003. Directeur de thèse : Claude Geslin. Lauréat du prix de l'Adde 2003]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (291), 92-94.
<https://doi.org/10.7202/1022126ar>

Tous droits réservés © Recma, 2004

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

mutualité s'est inscrite dans le paysage social général du pays, marqué par un rapport complexe entre assistance et assurance, et comment elle a contribué à le façonner. On voit la difficulté avec laquelle la mutualité s'implique dans les retraites ouvrières et paysannes en 1910, puis beaucoup plus largement dans les assurances sociales vingt ans plus tard; comment, enfin, elle se redéploie en aval de la Sécurité sociale après 1946.

Last but not least, soulignons la qualité iconographique de la plupart de ces ouvrages, qui restituent de très beaux documents iconographiques à leurs lecteurs. Il y a là tout un patrimoine que l'on pourrait également retrouver, sans doute, dans de nombreux autres départements. A l'heure où la FNMF jette les bases d'un Musée d'histoire de la mutualité sur le réseau Internet, il y a là plus qu'une coïncidence: là encore, ce patrimoine ne se limite pas seulement à l'histoire mutualiste, il concerne plus largement départements et régions dans leur ensemble. Il faut souhaiter que tout soit mis en œuvre pour le retrouver, le collecter et le faire connaître. Si l'histoire de la mutualité a été trop longtemps négligée, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nombreux sont les documents d'archives et iconographiques, de toutes sortes, susceptibles de faire revivre l'histoire de ce vaste mouvement. Souhaitons que la recherche en ce domaine se poursuive et s'amplifie. **Michel Dreyfus** ●

Le mouvement coopératif de consommation dans l'Ouest⁽¹⁾ des origines au congrès de Fougères (1925) De la foi associacionniste au consumérisme Entre l'utopie et le réel, un projet de réforme sociale

Robert Gautier. Thèse pour le doctorat d'histoire, université Rennes-2 Haute-Bretagne, 2003. Directeur de thèse: Claude Geslin. Lauréat du prix de l'Ades 2003.

Cette thèse peut être qualifiée de « généreuse » non seulement pour son volume (778 pages plus 300 pages de documents historiques en annexe),

mais aussi par l'étendue des investigations conduites à travers les archives nationales, départementales et municipales, publiques ou privées (par exemple les archives manuscrites et privées de Dugast-Matifeux, un ancien directeur de la Boulangerie fraternelle de Nantes, ou celles de Charles Loyer de Cholet, ou encore celles de Paulin Desroche qui réunit notamment les fonds privés comme ceux de Jean Gaumont et de Gaston Prache).

Bien sûr, aucune des thèses ou des études d'historiens, de juristes et d'économistes sur la coopération en région réalisées depuis le début du XX^e siècle ne lui est étrangère et le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* français l'a accompagné en permanence au cours de ces cinq années de recherche pour montrer les liens inextricables qui unissent l'action coopérative et le mouvement ouvrier.

Ainsi, des militants coopérateurs comme Emmanuel Svob à Nantes, Henri Lepouriel et Eugène Trebourg à Fougères, Henri Gautier, Victor Pengam à Brest, Alice Jouanne (enfin une femme!) et Charles Brunellières au niveau régional sont aussi des syndicalistes et des militants du socialisme. L'un des mérites essentiels de cette recherche est bien de nous faire redécouvrir, voire d'exhumer des vestiges impressionnants du patrimoine de l'associationnisme, de la coopération et du mutualisme dans les régions de Bretagne et des Pays-de-la-Loire.

Robert Gautier a découpé son approche en trois parties.

La première, qu'il intitule « De l'association à la coopération », couvre la période 1830-1892 qui recouvre elle-même deux phases distinctes. La première phase (de la révolution de juillet 1830 au début du Second Empire libéral) est celle des manifestations émergentes de l'associationnisme dans la région de l'Ouest. S'y manifestent la progression et la diffusion des doctrines du socialisme associationniste des Fourier, Bazard, Cabet, Buchez, Leroux, Proudhon et de leurs disciples nationaux et locaux. C'est alors principalement la bourgeoisie républicaine locale qui propage les doctrines socialistes. Dans une époque où le pain

(1) Départements formant aujourd'hui les régions Bretagne et Pays-de-la-Loire.

occupe encore une place prédominante dans l'alimentation du peuple, en l'occurrence dans les cités ouvrières de l'Ouest, les premières expériences de sociétés fraternelles ou d'organisations collectives ou associatives vont naturellement se réaliser dans la boulangerie, parfois à partir des sociétés de secours mutuels. Sous l'Empire libéral, trois mesures vont permettre l'éclosion et le développement de véritables coopératives de consommation dans la boulangerie : le décret de 1863 qui supprime la taxation du pain et libère la profession de boulanger, la suppression du délit de coalition en 1864 et la loi de 1867 sur les sociétés anonymes qui, par son titre III relatif aux SA à capital variable, offre un cadre légal aux coopératives. Dès lors, les coopératives vont se multiplier ou se développer, principalement dans les bassins industriels (comme le Sud vendéen, la région lorientaise, celle de la basse Loire ou du triangle angevin). On y relève toujours une prédominance de boulangeries coopératives, mais aussi une tendance à la diversification et à l'intercoopération, notamment avec les sociétés de secours mutuels ou les premières sociétés de crédit et d'épargne.

Les initiatives ne relèvent pas toutes des mouvements ouvriers. Les patrons de grandes compagnies de chemin de fer de l'Ouest ou de l'arsenal de l'Indret encouragent la création de coopératives maison, facteurs de paix sociale. Dans les campagnes de la Mayenne, de la Sarthe, du Maine-et-Loire, c'est carrément le château qui pousse à la création des syndicats agricoles ou des sociétés d'assurances mutualistes.

Enfin, il faut souligner déjà l'influence des premières organisations centrales de la coopération sur les sociétés de l'Ouest : celle de l'Union coopérative animée par Charles Gide et celle de la Bourse des coopératives socialistes sous inspiration du modèle coopératif belge et du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (POSR, fondé par Jean Allemane). Désormais, le mouvement coopératif dans l'Ouest devra chercher et affirmer sa voie entre les tendances opposées, voire irréductibles.

C'est en particulier ce qui est à l'œuvre dans la deuxième période, intitulée « L'âge héroïque de la coopération ouvrière, 1890-1912 ».

En 1912, c'est la fondation de la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC) qui marque le succès de la campagne pour l'unité de la coopération en France et dans les régions. Bien sûr, la Fédération de Bretagne trouvera toute sa place dans la FNCC après avoir intégré elle-même toutes les sociétés de l'Ouest adhérentes des anciennes unions ou fédérations régionales rivales.

La création de la FNCC, qui consacre l'union et l'autonomie du mouvement coopératif, a été précédée d'une assez longue période de division et d'opposition des mouvements coopératifs qui s'étaient développés dans l'Ouest, dans le dernier quart du siècle, sur des bases idéologiques, doctrinales et militantes antagonistes. La coopération ouvrière s'y construit en relation étroite avec le mouvement syndical et les partis socialistes. Ainsi, F. Pelloutier et plus tard Léon Jouhaux et Albert Thomas ont été respectivement à la tête de la bourse du travail de Saint-Nazaire ou de celle d'Angers ou (et) des coopérateurs militants. Une doctrine coopérative spécifique est à construire entre les forces ouvrières et politiques qui préconisent d'asseoir la coopération sur des objectifs économiques et syndicaux et celles qui préconisent la voie politique (comme Jules Guesde, par exemple). Emmanuel Svor, militant socialiste nantais puis lorientais, va incarner la coopération en Bretagne. Sans renoncer au projet social, ni même à l'espoir socialiste que porte en elle la coopération, il va s'engager à affirmer l'autonomie (et non pas l'indépendance) du mouvement coopératif dans l'Ouest. L'extension territoriale des coopératives et leur diversification en direction de produits de consommation autres que le pain (vers les coopératives de production dans la meunerie, la conserverie de poissons) s'accompagnent alors d'un intense travail de propagande et d'éducation coopérative des ouvriers, des femmes, des jeunes et aussi d'une « pédagogie de l'administrateur de coopérative », futur cadre de la société à venir.

Mais pour que l'autonomie du mouvement coopératif soit acquise, il faudra d'abord en passer par l'acceptation du principe d'autonomie du syndicalisme lui-même (lors du congrès d'Amiens en 1906) et du parti socialiste (la SFIO lors du congrès de Paris de 1910) qui, sous l'influence déterminante d'Albert Thomas (contre celle de Jules Guesde), fera admettre l'autonomie et l'indépendance du mouvement coopératif par rapport aux partis socialistes.

A la veille de la guerre de 1914, les forces coopératives de consommation, désormais regroupées et autonomes, vont devoir se réorganiser, se concentrer pour dépasser la crise économique qui les a frappées. La réforme économique du mouvement passe en particulier par la fusion et la concentration des coopératives et par la création de succursales multiples, sur le modèle de la grande distribution capitaliste déjà à l'œuvre. Bernard Lavergne en sera le grand artisan lors du congrès de la FNCC de 1913.

La dernière partie et période étudiée par Robert Gautier s'intitule « Les débuts de l'ère technique de la coopération de consommation : 1913-1925 ».

Pourquoi ce découpage ?

1913 est la date du congrès de la FNCC de Reims, qui fait entrer la coopération de consommation d'abord dans la neutralité politique et syndicale, puis dans la réforme économique et par là même dans l'ère technicienne.

Les militants coopérateurs bretons comme Emmanuel Svor ou Henri Lepouriel vont devoir passer la main à une nouvelle génération de dirigeants gestionnaires avec la crainte et le risque de voir s'affadir le projet social que portait le mouvement coopératif. La guerre de 1914-1918 va accélérer cette transition, d'abord par la désorganisation qu'elle provoque par la mobilisation dans les forces vives de la coopération, mais aussi par la place et le rôle clé qui vont être reconnus à la coopération (de consommation comme de

production) dans la politique de ravitaillement local des populations civiles, la lutte contre la vie chère et les « *mercanti* » ou « accapareurs », et dans l'équipement ou le ravitaillement même des armées (par exemple les chaussures de la coopérative de Fougères ou les usines de conserves de Nantes).

La guerre a donc été favorable au développement de la coopération de consommation dans l'Ouest et la Bretagne tout particulièrement est devenue une base arrière de la FNCC avec les usines de Fougères et les conserveries du Finistère et de Nantes.

« La paix retrouvée, le point de non-retour est atteint ; le choix est désormais pris de la primauté de l'économique sur le social. »

De plus, une nouvelle vocation s'est dessinée pour la coopération de consommation, qui n'est plus un organe d'émancipation de la classe ouvrière, mais bien un organe de défense des consommateurs auprès de l'Etat et le rempart aux abus du commerce libéral. Mais la solidité du rempart dépend alors étroitement de la nouvelle vague de concentration qui s'amorce dans les années 20 et de la mobilisation des fonds propres et des capitaux permanents insuffisamment étayée par les banques des coopératives de France de l'époque. La mobilisation des adhérents et des militants devient également difficile dans la mesure où les liens avec les syndicats sont désormais bien distendus.

Le jury de l'Addes, comme le jury de la thèse d'ailleurs, a regretté que la recherche s'arrête à la fin des années 20, la date limite explicite de 1925 n'étant elle-même pas clairement justifiée sinon par la tenue du congrès de la Fédération de l'Ouest de Fougères le 12 avril 1925.

Mais le champ de la recherche sur l'histoire de la coopération dans l'Ouest est désormais bien labouré et la voie ouverte à d'autres chercheurs pour la suite de l'aventure.

Maurice Parodi ●